



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Nice, le 11 juin 2015

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré
Mesdames et messieurs les principaux de
SEGPA annexées aux collèges
Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

Objet : Appel à candidature poste à profil

Direction des
services
départementaux
de l'éducation
nationale
des Alpes-
Maritimes

Division du
Personnel 1^{er}
degré

Tél : 04 93 53 70 70
fax : 04 93 72 64 17

Affaire suivie par :
Christian PELLE
Téléphone
04 93 72 63 57
Fax
04 93 72 63 22
Mél.
christian.pelle@ac-
nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et
professeur(e)s des écoles l'appel à candidature suivant :

- Coordonnateur REP Nucéra/Duruy
- Coordonnateur REP Carros

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

La nomination se fera à titre définitif.

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature,
à la Direction des services départementaux de l'Education Nationale des
Alpes Maritimes, Division du personnel, Dipe 2, et simultanément par voie
hiérarchique **pour le 22 juin 2015.**

Michel-Jean FLOC'H

Fiche poste "Coordonnateur REP NUCERA/DURUY"

POSTE	OBJECTIFS et MISSIONS	QUALITES REQUISES
<p>Coordonnateur (trice) REP</p> <p>Refondation de l'éducation prioritaire --> Circulaire n°2014-077 du 04/06/2014 <i>"Le coordonnateur, qui reçoit une lettre de mission, a pour rôle de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement."</i></p> <p>Ce poste est basé dans le collège ou le coordonnateur interviendra, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collège Nucéra - Collège V. Duruy <p>Les temps d'interventions seront répartis par les IEN en fonction des nécessités de service.</p>	<p>Sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie et la responsabilité du Principal et de l'Inspecteur (trice) de circonscription, il convient d'assurer la coordination dans le réseau, de veiller à la cohérence des actions mises en œuvre et de garantir l'efficacité des interventions des différents acteurs</p> <p>Le (la) coordonnateur (trice) a vocation à intervenir dans les deux degrés d'enseignement</p> <p>Il (elle) est notamment chargé(e) de</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparer les décisions du comité de pilotage et de les mettre en oeuvre. ▪ Coordonner la mise en oeuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau ▪ De l'accompagnement du travail en équipe engagé au sein du Réseau REP+ (préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, etc.) <p>Ce poste a principalement une mission pédagogique relative :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ aux actions liées aux apprentissages fondamentaux des cycles I et II (liaison E. Maternelle – E. élémentaire) ▪ aux actions pédagogiques du cycle III et la liaison avec le collège. 	<p>CAFIPEMF souhaité</p> <p>Motivation et disponibilité</p> <p>Goût affirmé de l'expérimentation et de l'animation pédagogique</p> <p>Connaissance de l'Éducation prioritaire, du système éducatif et des objectifs respectifs de chacun des cycles</p> <p>Capacités organisationnelles, relationnelles et partenariales fortes</p> <p>Compétences :</p> <p>--> en expression écrite : rédaction de courriers, bilan, projets, ...</p> <p>--> organisationnelles : capacité à gérer plusieurs dossiers en parallèle</p> <p>--> en informatique et bureautique : word, excel</p> <p>Déontologie : obligation de réserve dans les relations avec les différents partenaires : confidentialité sur certaines informations concernant les écoles, les établissements, les élèves; loyauté envers l'institution.</p>

Lettre de mission

Le coordonnateur REP+ est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'Inspecteur d'Académie représenté par l'inspecteur de l'éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré et du principal de collège tête de réseau. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP + s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il fait partie de l'équipe de réseau co-animée par le principal, l'inspecteur de l'éducation nationale et l'IA-IPR référent, ce qui nécessite une bonne connaissance réciproque des tâches de chacun des membres de l'équipe, la préparation, voire la mise en œuvre d'actions conjointes.

Il a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut être conduit à accomplir des tâches administratives liées au suivi du projet de réseau.

Axe pédagogique

- Il met en cohérence les axes retenus dans le projet de réseau REP + et les actions envisagées ; il en suit la mise en œuvre.
- Il aide les équipes à définir, concevoir et réaliser des projets concourant à l'amélioration de la réussite scolaire.
- Il favorise la mutualisation et la diffusion des actions.
- Il favorise et développe les relations entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- Il participe aux concertations des enseignants pour impulser les choix définis dans le réseau.
- Il collecte et diffuse l'information et la documentation.
- Il contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau REP+.

Axe logistique

- Il met en place et tient le tableau de bord du réseau en cohérence avec les outils départementaux et académiques.
- Il organise les concertations et est garant de la mise en œuvre des contenus définis par le comité de pilotage du réseau.
- Il assure le secrétariat des instances de pilotage du dispositif REP+. Il prépare les réunions des comités de pilotage du réseau et met en œuvre les décisions.
- Il rédige et diffuse les relevés de conclusions.
- Il prépare le compte rendu annuel d'activités en collaboration avec les responsables du réseau.
- Il représente l'institution dans les instances partenariales.
- Il développe les relations de travail entre les écoles, le collège et les partenaires du réseau (collectivités locales, institutions et associations à caractère éducatif, social ou culturel).
- Il apporte son concours à la mise en œuvre du volet pédagogique de la politique de la ville et accompagne les initiatives confortant les démarches de formation et d'orientation des élèves du réseau.

Chaque année un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

Fiche de Poste Coordonnateur REP Carros

Établissements	Écoles maternelles, élémentaires, primaires du REP de Carros : Collège Paul Langevin de Carros
Poste	<ul style="list-style-type: none"> - Le coordonnateur REP est un enseignant qui exerce ses missions sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge d'une circonscription du premier degré et du Principal de collège du réseau. Son action s'inscrit dans le cadre du projet du réseau REP, s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire - Il relève de l'équipe de réseau. - Il travaille à temps complet.
Textes de référence	<ul style="list-style-type: none"> - Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République - Référentiel de l'éducation prioritaire - Décret n° 2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré - Mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée – rentrée 2015 - Site national de l'éducation prioritaire. - Circulaire sur la Refondation de l'Education Prioritaire : BO n°23 du 05 juin 2014
Positionnement	Recrutement sur poste spécifique
Missions et activités	<ul style="list-style-type: none"> - Le coordonnateur de réseau assiste les responsables du REP (IEN, principal, IA-IPR référent) dans le pilotage du réseau ; - Il contribue à la définition, à l'organisation et à la gestion des actions pédagogiques pertinentes au plus près du terrain et à leur intégration dans un projet de réseau, concourant à l'amélioration de la réussite scolaire en collaboration avec l'équipe de circonscription ; - Il veille à la mise en œuvre du référentiel de l'éducation prioritaire dans sa dimension pédagogique, il assure la mise en cohérence des activités pédagogiques entre le premier et second degrés. - Il favorise la mise en réseau progressive des différents partenaires (enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, PRE, CAJIP, association passerelle...) et assure le bon fonctionnement des instances (préparation, compte-rendu, diffusion...) ; - Il travaille au renforcement de la relation école-famille en particulier en direction des familles les plus éloignées de l'école ; - En liaison avec les partenaires de proximité, il articule le temps scolaire et le hors-temps scolaire (accompagnement éducatif, coup de pouce, ELCO);

	<ul style="list-style-type: none"> -Il assure la constitution, la gestion, la mise en œuvre opérationnelle et la diffusion du projet de réseau, des actions, de ressources pédagogiques et de repères relatifs aux politiques partenariales auprès des acteurs du réseau ; - Il tient à jour un tableau de bord du réseau d'éducation prioritaire, assure la mise au point de suivis de cohortes et d'évaluations permettant d'apprécier l'évolution de la population des élèves du réseau ; - Il fait connaître les ressources possibles et les aides financières disponibles au niveau local, national ou européen
<p>Compétences et connaissances requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le fonctionnement des premier et second degrés - Connaître les conditions d'exercice en REP - Maîtriser le référentiel de l'éducation prioritaire et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture - Connaître les orientations nationales ainsi que leur déclinaison académique en matière d'éducation prioritaire - Faire preuve d'une aptitude au travail en équipe, savoir travailler avec des partenaires et avoir des qualités d'animateur - Faire preuve d'initiative et d'autonomie - Faire preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit. - Être capable de s'auto-former - Être capable de rendre compte - Avoir le sens de l'écoute et de la coopération - Avoir le sens de la loyauté

FICHE DE CANDIDATURE

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Circonscription :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

E-mail :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste :

de Coordonnateur REP NUCERA/DURUY

de Coordonnateur REP Carros

A
(signature)

le

• Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

A
(signature)

le